Fondation Jean Jaurès

Société

DES ENFANTS À PROTÉGER. 70 PROPOSITIONS POUR AGIR VITE

Adeline Hazan, Gabrielle Chouin, Mamédi Diarra, Julie Ducolomb-Péchalrieux, Emma Étienne, Christelle Faucitano, Thomas Larrieu, Marion Le Texier, Michaël Lopes Coelho-Loureiro, Edwige Massamba, Christine Omam

18/11/2024

Si trop d'enfants en France sont en situation d'extrême vulnérabilité, privés des conditions de protection auxquelles ils ont droit, le secteur de la protection de l'enfance subit une crise sans précédent. À la veille du 20 novembre 2024, journée internationale des droits de l'enfant, de nombreux acteurs impliqués dans la protection de l'enfance appellent, à travers 70 propositions, à des actions concrètes pour restaurer la crédibilité et l'efficacité de ce service public.

Table des matières

Propositions
S'assurer du respect de la loi et de l'adéquation des moyens avec les besoins
Mieux former et outiller les professionnels pour une prise en charge d'excellence
Pour chaque enfant de l'ASE, réfléchir à une réponse adaptée à ses besoins spécifiques
Changer de braquet en matière d'attractivité des métiers
Faire évoluer l'accompagnement des enfants en protection de l'enfance pour mieux répondre à leurs besoins

Préface
par **Adeline Hazan**, présidente de l'Unicef France

Introduction

Revisiter la gouvernance de la protection de l'enfance pour s'assurer du respect de la loi et de l'adéquation des moyens avec les besoins
Contexte

La loi, rien que la loi
Donner aux départements la capacité d'agir, et vite !
Plus de coordination et de flexibilité pour plus d'efficacité

Mieux former et outiller les professionnels pour permettre une prise en charge d'excellence
Contexte
Mieux répondre aux besoins complexes des enfants confiés grâce à une formation renforcée des professionnels concernés
Soutenir les professionnels en leur donnant des outils à la hauteur de leurs enjeux quotidiens
Œuvrer en amont pour plus de prévention afin d'éviter les situations de rupture

Pour chaque enfant de l'ASE, la nécessité de réfléchir à une réponse adaptée à ses besoins spécifiques
Contexte
Enfants à multiples vulnérabilités : la nécessité d'organiser une réponse coordonnée
0-6 ans, l'âge de toutes les attentions
Mineurs non accompagnés : loin des caricatures et des préjugés, donner plus d'humanité à ceux qui viennent de loin et qui en ont besoin

En matière d'attractivité des métiers, il faut passer à la vitesse supérieure !
Constat
Choc des rémunérations, l'indispensable mesure pour plus de bras en face des enfants
Refonder le cadre et les perspectives de travail pour que chaque professionnel puisse se sentir mieux en protection de l'enfance
Pour permettre aux assistants familiaux de mieux accompagner, veillons à ce qu'ils soient eux-mêmes mieux accompagnés !

L'accompagnement des enfants en protection de l'enfance doit évoluer pour mieux répondre à leurs besoins
Constat
Mettre l'ensemble des politiques publiques au service des enfants confiés
L'avenir de la protection de l'enfance passe par plus de professionnels en face des enfants !
Donner (enfin) voix au chapitre aux enfants confiés

Conclusion

Les auteurs :

Gabrielle Chouin est administratrice de Repairs! 94-ADEPAPE du Val-de-Marne, présidente et fondatrice du Réseau national des ambassadeurs de la résilience.
Mamédi Diarra est président de Repairs! 94-ADEPAPE du Val-de-Marne, conseiller municipal de la ville de Vincennes et personnalité qualifiée au Collectif Cause Majeur!.
Julie Ducolomb-Péchalrieux est vice-présidente du GEPSo.
Emma Étienne est fondatrice et présidente de l'association SPEAK.
Christelle Faucitano est membre de la Commission prévention et protection de l'enfance du GEPSo.
Thomas Larrieu est responsable plaidoyer et animation de réseau du GEPSo.
Marion Le Texier est copilote de la Commission prévention et protection de l'enfance du GEPSo.
Michaël Lopes Coelho-Loureiro est administrateur de Repairs ! 94-ADEPAPE du Val-de-Marne.
Edwige Massamba est administratrice de Repairs ! 94-ADEPAPE du Val-de-Marne, représentante au Conseil de famille.
Christine Omam est copilote de la Commission prévention et protection de l'enfance du GEPSo.

Ce rapport est soutenu par la Fédération nationale des associations départementales d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance (FNADEPAPE) et le Comité de vigilance des enfants placés.